

mazars

Immeuble Longchamp
2 boulevard Roume
Plateau
01 BP 3989
Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tél : +225 27 20 31 77 00
Fax : +225 27 20 21 02 78
www.mazars.ci

INTERPEACE REGIONAL OFFICE WEST AFRICA

**Rapport de vérification des dépenses du Projet Youth
Peace and Security exécuté par
INDIGO CÔTE D'IVOIRE et INTERPEACE**

Période allant du 11 décembre 2019 au 10 septembre 2021

INTERPEACE REGIONAL OFFICE WEST AFRICA

Cité Les Lauriers 5 – Villa N° 43
Carrefour Duncan, Route du Zoo
Deux plateaux, Cocody
06 BP 2100
Abidjan 06, Côte d'Ivoire

Rapport de vérification des dépenses du Projet Youth Peace and Security exécuté par INDIGO Côte d'Ivoire et INTERPEACE

11 décembre 2019 au 10 septembre 2021

RAP AUD 013-02-2022/IMY/STL

Messieurs,

Conformément à la mission de vérification des dépenses engagées par l'Initiative de Dialogue et de Recherche-Action pour la Paix (Indigo Côte d'Ivoire) et Interpeace dans le cadre de l'exécution du Projet dénommé : « Youth Peace and Security : Auto-analyse et renforcement du leadership des jeunes dans la prévention de la violence politique en Côte d'Ivoire », nous vous transmettons notre rapport de vérification des dépenses relatives à l'état des dépenses annexé pour la période allant du 11 décembre 2019 au 10 septembre 2021.

Vous avez demandé l'exécution de certaines procédures de contrôle externe en relation avec les financements octroyés à INDIGO Côte d'Ivoire et Interpeace pour l'exécution du projet en commun ci-après dénommé le « Youth Peace and Security ».

1. Objectif

Notre mandat portait sur une vérification des dépenses, consistant à exécuter certaines procédures convenues en ce qui concerne les financements octroyés à Indigo Côte d'Ivoire et à Interpeace dans le cadre du projet « Youth Peace and Security ».

Notre objectif, dans le cadre de cette vérification des dépenses, était de mettre en œuvre certaines procédures et de vous soumettre un rapport de vérification des dépenses en relation avec les procédures exécutées.

2. Normes et éthique

Nous avons exécuté notre mandat :

- dans le respect de la norme International Standard on Related Services (« ISRS ») 4400 *Engagements to perform Agreed-upon Procedures regarding Financial Information* (Missions d'exécution de procédures convenues en matière d'information financière), éditée par l'International Federation of Accountants (« IFAC ») ;
- en conformité avec le *Code of Ethics for Professional Accountants* (code d'éthique pour comptables professionnels), publié par l'IFAC.

3. Procédures exécutées

Ces procédures ont été établies et ont été exécutées dans le seul but d'aider le bailleur (Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix) à vérifier que les dépenses engagées par Indigo Côte d'Ivoire et Interpeace sont éligibles conformément aux termes et conditions du protocole d'accord.

Étant donné que les procédures exécutées par nos soins ne constituaient ni un audit ni un examen effectué conformément aux normes internationales d'audit applicables aux missions d'examen, nous ne fournissons aucune assurance concernant l'état des dépenses ci-annexé.

4. Sources d'information

Le rapport présente les informations que vous nous avez fournies en réponse à des questions spécifiques, ou que nous avons obtenues et déduites de vos comptes et relevés.

5. Observations factuelles

Nous détaillons les observations factuelles qui résultent des procédures que nous avons exécutées au chapitre 2 du présent rapport.

6. Conclusions de nos travaux

Le présent rapport n'a d'autre finalité que celle formulée dans le paragraphe « objectif » ci-dessus.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Mazars Côte d'Ivoire
Abidjan, le 17 janvier 2022



Amari LATH
Associé

TABLE DES MATIERES

	Pages
1.OBJECTIF	1
2.NORMES ET ETHIQUE	2
3.PROCEDURES EXECUTEES	2
4.SOURCES D'INFORMATION	2
5.OBSERVATIONS FACTUELLES	2
6.CONCLUSIONS DE NOS TRAVAUX	2
RAPPORT DETAILLE	5
1.INFORMATIONS RELATIVES AU CONTRAT DE SUBVENTION	5
2.PROCEDURES EXECUTEES ET OBSERVATIONS FACTUELLES	5
2.1. PRISE DE CONNAISSANCE ET EVALUATION DU CONTROLE INTERNE	6
2.2. OPERATIONS EN DEVISES	6
2.3. CONTROLE DE LA REALITE ET DE L'ELIGIBILITE DES DEPENSES	6
2.3.1.STAFF AND OTHER PERSONNEL	6
2.2.3.CONTRACTUAL SERVICES	7
2.2.4.TRAVEL	7
2.2.5.TRANSFERS AND GRANTS TO COUNTERPARTS	8
2.2.6 GENERAL OPERATING AND OTHER COSTS	10
2.2.7.INDIRECT COST	11
2.2.8.RECETTES DU PROJET	11

Rapport détaillé

1. Informations relatives au contrat de subvention

Le contrat de subvention signé entre le PNUD par l'intermédiaire le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix des Nations Unies et l'ONG Interpeace a pour objet le financement de la mise en œuvre du renforcement du leadership des jeunes dans la prévention de la violence politique en Côte d'Ivoire à travers le projet intitulé : « Youth Peace and Security : l'auto-analyse et le renforcement du leadership des jeunes dans la prévention de la violence politique en Côte d'Ivoire ».

L'action est mise en œuvre en collaboration avec « Indigo Côte d'Ivoire » (Initiative de Dialogue et de Recherche-Action pour la Paix).

Interpeace a été fondée pour aider les acteurs locaux, nationaux et internationaux à répondre de manière plus efficace aux exigences de dépassement de conflits, de la prévention, de leur réapparition et de l'établissement d'une paix durable.

Indigo Côte d'Ivoire a été créée pour travailler au renforcement de la cohésion sociopolitique et à la promotion du développement par l'enracinement d'un dialogue informé et inclusif orienté vers le changement en Côte d'Ivoire.

Les données financières du Projet relatives à la période allant du 11 décembre 2019 au 10 septembre 2021 sont présentées ci-dessous.

2. Procédures exécutées et observations factuelles

Nous avons exécuté les travaux comportant les diligences ci-après :

- prise de connaissance et évaluation du contrôle interne ;
- contrôle de la réalité et de l'éligibilité des dépenses sélectionnées.

Le total des dépenses s'élève à 509 271,86 USD. Ces dépenses sont résumées dans les tableaux ci-dessous :

Intitulé	En USD		Réalisé (b/a)
	Budget (a)	Réalisé (b)	
1. Staff and other personnel	109 761,43	95 359,85	86,88%
2. Supplies, Commodities, Materials	170,00		
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)			
4. Contractual services	26 853,49	24 879,15	92,65 %
5. Travel		2 476,44	
6. Transfers and Grants to Counterparts	313 769,02	326 175,02	103,95 %
7. General Operating and other Cost	25 582,72	27 064,55	105,79 %
Sous-total	476 136,66	475 955,01	99,96 %
7 % Indirect Costs	33 329,57	33 316,85	99,96 %
Total	509 466,23	509 271,86	99,96 %

Nous présentons dans les paragraphes ci-dessous les observations qui résultent de ces procédures.

2.1. Prise de connaissance et évaluation du contrôle interne

Les diligences effectuées n'ont pas mis en évidence de faiblesses au niveau du contrôle interne.

2.2. Opérations en devises

Les transactions effectuées dans le cadre du projet sont libellées en Franc CFA, Franc Suisse et en Euros. Ces transactions sont converties en dollars lors de la comptabilisation, au cours du jour de la transaction.

2.3. Contrôle de la réalité et de l'éligibilité des dépenses

2.3.1 Staff and other personnel

Ce poste enregistre les charges du personnel de INTERPEACE imputées sur le projet « YPS en pratique : l'auto-analyse et le renforcement du leadership des jeunes dans la prévention de la violence politique en Côte d'Ivoire ».

Le détail se présente comme suit :

Entités	Libellé	En USD
Interpeace Côte d'Ivoire	Accountant	3 475,39
	Administration Assistant	2 670,40
	Drivers	4 223,97
	Finance Assistant	3 731,52
	Head of Administration	9 391,98
	HR Officer	6 987,95
	S. Total	30 481,21
Interpeace Headquarter	Programme support officer	2 569,28
	Senior Programme Manager	25 323,06
	Senior Director of Programme Management	10 989,69
	Senior Regional Representative for West Africa Program	24 428,11
	Assurance maladie et accident	1 568,19
	S. Total	64 878,33
Total		95 359,54

Le rapprochement des charges salariales réelles aux charges salariales budgétisées a mis en évidence un taux de réalisation d'environ 87 %.

a. Diligences mises en œuvre

- examen de la correcte affectation de la dépense ;
- obtention des contrats de travail ;

- examen des livres de paie, des déclarations fiscales et sociales ;
- examen de la liste du personnel affecté et des clés de répartition des charges salariales ;
- obtention et analyse des pièces justificatives des paiements effectués ;
- contrôle des timesheet des salariés ;
- contrôle de la correcte imputation dans la rubrique budgétaire appropriée.

b. Conclusion

Nos travaux n'appellent pas de commentaires.

2.2.3 Contractual services

Ce poste enregistre les honoraires des consultants. Le solde est composé des honoraires d'un montant total de 19 190 USD versés au consultant Florence Ferrari, relatifs à l'évaluation finale du Projet et des honoraires versés au vidéaste Thomas Diego BADIA dans le cadre de la réalisation d'une vidéo de fin de projet, dite institutionnelle afin de documenter les résultats, bonnes pratiques et leçons apprises de l'approche YPS pour 5 689,15 USD.

Le taux de réalisation de cette ligne de dépense s'établit à 92 %.

a. Diligences mises en œuvre

- examen de la correcte affectation de la dépense ;
- obtention des contrats de consultance signés par les deux parties ;
- examen des factures des consultants ;
- obtention des preuves de paiement des honoraires.

b. Conclusion

Nos travaux n'appellent pas de commentaire.

2.2.4 Travel

Ce poste enregistre dans le cadre du projet, les frais de voyage (Hôtel et perdiem) et le transport des participants aux activités. Le détail se présente comme suit :

Entité	Intitulé	En FCFA	En USD
INTERPEACE	Hôtel et perdiems	612 636	1 141,91
	Frais de transport	728 700	1 334,53
Total		1 341 336	2 476,44

a. Diligences mises en œuvre

- contrôle de la correcte affectation de la dépense ;
- contrôle de l'autorisation des dépenses ;
- examen des pièces justificatives (factures d'hôtels, fiche de perdiem journalier, liste des participants aux activités) ;
- examen des preuves de paiement.

b. Point noté

La ligne de dépense Travel (frais de voyage) ne figure pas dans le budget validé par le bailleur. Selon les explications qui nous ont été données, les frais de voyage ont été inclus par erreur sur la ligne budgétaire « Contractual services » lors de l'élaboration du budget.

La prise en compte des frais de voyage dans la rubrique « contractual services » conduit à un dépassement budgétaire de 502 USD représentant 2 % du budget prévu pour cette ligne.

c. Conclusion

Nos travaux n'appellent d'autre commentaire à l'exception du fait mentionné ci-dessus.

2.2.5 Transfers and Grants to Counterparts

Le solde de ce poste s'établit à 326 175,02 USD et enregistre toutes les dépenses effectuées par le partenaire Indigo Cote d'Ivoire dans le cadre de l'exécution du Projet.

Ces dépenses se détaillent comme suit :

Description	USD
Personal cost	222 798,77
Supplies, Commodities, Materials	7 278,38
Workshop expenses	59 445,87
General operating and other costs	31 290,02
Monitoring and evaluation	5 361,98
Total	326 175,02

Le rapprochement des dépenses réelles par rapport au budget a mis en évidence un dépassement budgétaire de 12 406 USD correspondant à un taux de 3,95 %.

2.2.5.1. Personal cost

Ce poste enregistre les frais de personnel et de consultance engagés par Indigo Cote d'ivoire.

Elle se détaillent comme suit :

Description	USD
Accountant	2 523,49
Administration Assistant	711,97
Director	35 524,02
Director - Programme	18 415,15
Finance Assistant	6 931,00
Head Audio Visual (AV)	9 422,68
Head of Administration	13 253,00
Other Support Staff	913,85
Programme Assistant	7 383,57
Research Assistant	85 135,65
Researchers	42 584,39
Total	222 798,77

a. Diligences mises en œuvre

- examen de la correcte affectation de la dépense ;
- obtention des contrats de travail et de consultants ;
- examen des livres de paie, des déclarations fiscales et sociales ;
- examen de la liste du personnel affecté et des clés de répartition des charges salariales ;
- obtention et analyse des pièces justificatives des paiements effectués ;
- Contrôle des timesheet des salariés ;
- contrôle de la correcte imputation dans la rubrique budgétaire appropriée.

b. Conclusion

Nos travaux n'appellent pas de commentaires particuliers.

2.2.5.2. Workshop expenses

Ce poste enregistre les frais liés aux ateliers organisés dans le cadre du projet.

c. Diligences mises en œuvre

- Contrôle de l'autorisation des dépenses sélectionnées par les personnes habilitées ;
- Examen des pièces justificatives des dépenses sélectionnées.

d. Conclusion

Nos travaux n'appellent pas de commentaires.

2.2.2.6 General Operating and other Costs

Cette rubrique enregistre les frais relatifs au fonctionnement de Indigo Côte d'Ivoire notamment, le loyer, le téléphone, la sécurité, les frais de maintenance etc.

a. Diligences mises en œuvre

- Contrôle de l'autorisation de la dépense ;
- Obtention du contrat de bail du local administratif et du contrat de gardiennage ;
- examen des pièces justificatives des différentes dépenses sélectionnées ;
- contrôle de la correcte imputation des dépenses.

b. Conclusion

Nos travaux n'appellent pas de commentaire.

2.2.6 General Operating and other Costs

Cette rubrique enregistre les dépenses relatives au fonctionnement de Interpeace. Elle se décompose comme suit:

Intitulé	En USD
Office Rent	7 255,82
Security Services	2 966,29
Utilities	1 267,93
Téléphone & Internet	2 356,29
Professional Services - Audit	11 484,31
Others costs	1 733,91
Total Dépenses	27 064,55

Le budget affecté à cette rubrique a été dépassé à hauteur 1 481,83 USD, correspondant à un taux de 5,79 %.

e. Diligences mises en œuvre

- Contrôle de l'autorisation de la dépense ;
- Obtention du contrat de bail du local administratif, du contrat de gardiennage ainsi que de la lettre de mission relative aux honoraires ;
- examen de la clé de répartition de ces dépenses sur les différents projets ;
- examen des pièces justificatives des différentes dépenses sélectionnées ;
- contrôle de la correcte imputation des dépenses.

f. Conclusion

Nos travaux n'appellent pas d'observation particulière.

2.4. Indirect Cost

Les charges indirectes représentent 7 % des charges directes du Projet conformément aux dispositions du contrat de subvention. Notre contrôle a consisté à nous assurer du correct calcul arithmétique de la charge indirecte imputée au Projet.

Le contrôle effectué n'appelle pas de commentaire.

2.5. Recettes du projet

Les recettes du projet sont composées des fonds reçus du bailleur. Le total des fonds reçus par Interpeace dans le cadre de l'exécution du projet s'établit à 509 447, 28 dollars et se détaille comme suit:

Trade date	Amount en USD
12 décembre 2019	178 306,99
17 décembre 2020	178 306,99
28 septembre 2021	152 833,30
Total	509 447,28

g. Diligences mises en œuvre

Nos travaux ont consisté à rapprocher les fonds reçus aux relevés bancaires.

h. Conclusion

Nos contrôles n'appellent pas de commentaire particulier.

ANNEXE
RAPPORT FINAL AU BAILLEUR

	Totals		
	Recipient Organization Interpeace	Actual	Balance
1. Staff and other personnel	\$ 109 761,43	95 359,85	14 401,58
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ 170,00		170,00
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ -		
4. Contractual services	\$ 26 853,49	24 879,15	1 974,34
5. Travel	\$ -	2 476,44	-2 476,44
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 313 769,02	326 175,02	-12 406,00
7. General Operating and other Costs	\$ 25 582,72	27 064,55	-1 481,83
Subtotal	\$ 476 136,66	475 955,01	181,65
7% Indirect Costs	\$ 33 329,57	33 316,85	12,72
TOTAL	\$ 509 466,23	509 271,86	194,37

MAZARS CÔTE D'IVOIRE
 Visa pour
 Identification